

TRANSFORMER

La transition agroécologique est en marche. Les solutions de protection des plantes proposées aux agriculteurs ont des origines de plus en plus diversifiées : produits de biocontrôle, substances de base, à faible risque... Ces solutions biopesticides représentent dès à présent près de 50 % des substances autorisées au niveau UE. L'évolution des caractéristiques [toxiques ou environnementales] des produits conventionnels permet une plus grande maîtrise des impacts.

En parallèle, le développement rapide des technologies numériques permet d'envisager de nouvelles méthodes d'application plus ciblées grâce, par exemple, à l'utilisation de drones ou à la généralisation des outils d'aide à la décision. Ces voies de recherche multiples et concrètes positionnent les entreprises de la protection des plantes comme des acteurs majeurs de l'innovation et de l'agroécologie.

Anticiper les besoins de protection

Le réchauffement climatique et l'augmentation des échanges commerciaux mondiaux influent directement sur la présence des bioagresseurs des cultures. Rien que pour les insectes, 7 nouvelles espèces sont détectées chaque année en France et plus de 20 en Europe. Face à cette réalité il est indispensable d'anticiper ces évolutions et leurs conséquences sur la santé des végétaux. Le bulletin de santé du végétal, réalisé collectivement sous l'égide du ministère de l'agriculture, constitue un maillon primordial de l'observation de l'état sanitaire des cultures. L'intervention, lorsqu'elle est nécessaire, implique que l'agriculteur ait à sa disposition des outils de protection des plantes efficaces et diversifiés.

Anticiper le besoin des filières face aux changements, ne pas laisser des productions végétales sans solution impose d'impliquer tous les acteurs et de tenir compte du temps nécessaire à la recherche de nouvelles solutions. Protéger la santé des plantes c'est aussi protéger la santé des animaux et celle des humains.



La **dynamique** du marché illustre parfaitement la transition



Les engagements européens du secteur

L'association européenne de protection des plantes CropLife Europe a adopté une série d'engagements ambitieux pour soutenir le nouveau Pacte vert européen, notamment celui d'investir plus de 14 milliards d'euros dans les nouvelles technologies et des produits plus durables d'ici 2030, mais également d'intensifier la collecte des emballages et d'augmenter le niveau de formation des agriculteurs européens. Ces actions, qui seront portées par les entreprises adhérentes de l'UIPP, donneront le "la" de la dynamique du secteur pour les prochaines années.

